

Enquête sectorielle sur l'après-vente : la FEDA exige l'application rapide des recommandations de l'ADLC

jeudi, 11 octobre 2012



Farouches opposants à la rente de situation que constitue depuis longtemps –toujours diront certains– le monopole des constructeurs sur la vente des pièces "captives", les distributeurs et réparateurs membres de la FEDA ont accueilli à bras ouverts les conclusions définitives de l'enquête de l'Autorité de la concurrence sur l'entretien et la réparation automobile. Des conclusions qui, une fois appliquées, *"permettraient enfin aux acteurs français d'intégrer le marché européen de la fabrication et de la distribution de pièces visibles"*, qui n'étaient jusqu'ici l'apanage que des réseaux constructeurs. La FEDA se félicite donc de la proposition de l'Autorité de renforcer les sanctions envers les constructeurs si ceux-ci ne respectent pas les nouvelles règles de concurrence à venir.

Avec ses cinq solutions, l'ADLC permettrait de faire sauter autant de *"points de blocage au fonctionnement concurrentiel de l'après-vente"*, selon la FEDA. Pour l'organisation professionnelle, ces recommandations sont de nature à restaurer le pouvoir d'achat des automobilistes, dynamiser l'activité économique de la filière et créer de nouveaux emplois. Un avis totalement opposé à [celui des constructeurs](#) qui, par les voix du CCFA, du CNPA et de la CSIAM, ont dénoncé un risque *"majeur"* de destruction d'emplois. Pas moins de 2 200 postes seraient mis en danger par les conclusions de l'ADLC.

Agir sans délai

Loin d'y voir une menace pour les employés de la filière, les distributeurs –et réparateurs– y trouvent au contraire l'opportunité de créer de l'activité, car les arguments des constructeurs sur leur compétitivité et sur l'emploi, qui trouvaient jusqu'ici écho auprès des Pouvoirs publics, sont aujourd'hui *"contredits par l'analyse de l'Autorité mais aussi par les faits"*. Selon la FEDA, les recommandations de l'ADLC *"complètent utilement le [plan automobile présenté par le gouvernement](#) en juillet dernier et c'est dans ce cadre que la FEDA se tient prête à collaborer pour la mise en œuvre concrète des dispositions envisagées à l'intérieur d'un calendrier resserré, arrêté sans délai et respecté"*.

Un calendrier que la FEDA aurait, toutefois, souhaité encore plus resserré. La Fédération dit regretter que la suppression du monopole des constructeurs sur les pièces captives et l'instauration de la "Clause de Réparation", présente dans plusieurs pays d'Europe, ait pris autant de retard en France. Retard qui a

"laissé ainsi s'établir les usines de fabrication de pièces de l'autre côté de nos frontières plutôt que sur notre propre territoire".

Sur ce point, au moins, FEDA et constructeurs semblent prendre conscience d'un même risque : que l'étalonnage sur cinq ans de l'ouverture du marché des pièces de rechange visibles ne laisse encore plus de temps aux entreprises étrangères établies parfois très loin ([la peur du Chinois des constructeurs](#)) ne permettent à ces concurrents internationaux de se préparer dès maintenant pour être fin prêts une fois le marché totalement ouvert. Néanmoins, la FEDA affiche définitivement sa volonté de collaborer avec les Pouvoirs publics pour faire tomber le monopole des réseaux de marques.

[Tous nos articles depuis le début de l'enquête sectorielle de l'ADLC](#)

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite